



SOLIDARITÉS ET SERVICES À LA POPULATION

Insertion des publics fragilisés

OBJECTIF

Accompagner les porteurs de projets et/ou les collectivités dans leurs projets s'inscrivant dans le champ de l'insertion et de l'emploi des publics les plus fragiles.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Ingénierie projet (Insertion par l'Activité Economique - projets innovants - innovation sociale) :

- ✓ Appui technique à la structuration et à la mise en œuvre des projets d'insertion, notamment via la mise en réseau avec les différents acteurs concernés (publics ou privés).
- ✓ Information sur le volet réglementaire et financier.

Clause d'insertion :

- ✓ Appui technique et administratif dans la mise en place d'une clause d'insertion dans les marchés publics (repérage des opérations éligibles, suivi et évaluation de la démarche, rédaction des dossiers d'appel d'offres).
Site « objectif-insertion66.fr » : mise à disposition d'une base de ressources sociales et professionnelles en ligne, partenariales et actualisées (thématiques : Accès aux droits - Démarches professionnelles - Mobilité - Logement - Santé - Démarches financières - Démarches administratives et juridiques - Environnement familial).

Direction Insertion et Accès aux droits : 04 68 85 82 69 - at-insertion@cd66.fr

